



Monsieur Arnaud QUEMARD
Directeur Général du Groupe Sanef
Le 21 mars 2022,

Objet : Demande de concertation des Organisations Syndicales des entreprises du Groupe Sanef

Monsieur le Directeur Général,

Dans le cadre des Négociations Annuelles Obligatoires de novembre dernier, les Organisations Syndicales et la Direction ont négocié dans les sociétés du groupe des mesures sur l'augmentation salariale se basant sur les données économiques connues à date, nous amenant, comme vous le savez, à des accords unanimes dans les sociétés du Groupe.

Malheureusement, lors de ce premier trimestre 2022, la situation nationale et le conflit aux portes de l'Europe a eu un impact général inimaginable et aura sur les mois à venir des répercussions inédites. Avec une inflation déjà à 3,6 % et qui est toujours à la hausse, nous sommes bien loin du cadre qui avait été envisagé même dans les pires scénarii en fin d'année dernière.

Cette flambée des prix, ce contexte inflationniste vont impacter directement et rapidement l'ensemble des salariés du Groupe.

Face à la dégradation et à la gravité de la situation, face à cette augmentation du coût de la vie, nous, Organisations Syndicales des entreprises du Groupe, vous sollicitons de façon unanime pour l'organisation dès que possible d'une concertation sur les mesures collectives qui pourraient être mises en place afin d'atténuer et faire face à ce changement profond du contexte économique.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos sincères salutations.

Copie : Aurélie DEBAUGE, Directrice des Ressources Humaines Groupe Sanef

Audrey BOUVIER
Déléguée Syndicale CFDT

Bertrand LETENDARD
Délégué Syndical CFE-CGC

Frédéric LEROUX
Délégué Syndical FO

Yannick MONE
Délégué Syndical UNSA Autoroutes

Mickaël TRONET
Délégué Syndical SUD

TRONET Michaël

Gilbert DEFRANCE
Délégué Syndical CGT